

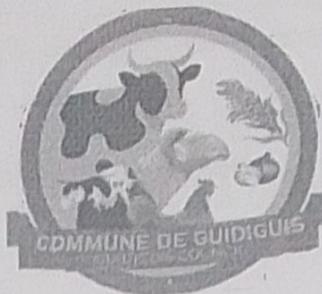
REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix - Travail - Patrie

REGION DE L'EXTREME-NORD

DEPARTEMENT DE MAYO-KANI

COMMUNE DE GUIDIGUIS

COMMISSION INTERNE DE  
PASSATION DES MARCHES PUBLICS



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace - Work - Fatherland

FAR NORTH REGION

MAYO-KANI DIVISION

GUIDIGUIS COUNCIL

INTERNAL TENDER BOARD

## AVIS DE CONSULTATION DE LA DEMANDE DE COTATION

N° 06/DDC/CMNE-GDG/CIPM/AI/2025 DU 25/02/2025 RELATIF A L'AMENAGEMENT D'UN PARC  
D'ATTRACTION A GUIDIGUIS DANS LA COMMUNE DE GUIDIGUIS, DEPARTEMENT DE MAYO-KANI,  
REGION DE L'EXTRÊME-NORD  
FINANCEMENT : MINHDU Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2025

### 1. Objet de l'Appel d'Offres

Le Maire de la Commune DE GUIDIGUIS, Maître d'Ouvrage/Autorité Contractante lance une Demande de cotation, *pour l'aménagement d'un Parc d'Attraction à Guidiguis, Département DE MAYO-KANI, Région du Centre.*

### 2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent :

- Travaux Préparatoires ;
- Terrassement ;
- Fondations ;
- Maçonnerie-élévation ;
- Menuiserie ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- Fourniture et plantation diverses essences
- Fourniture et pose de bancs publics
- Fourniture et pose de lampadaires

### 3. Délais de livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison de la fourniture objet de la présente demande de cotation est de trois (03) MOIS.

### 4 Allotissement

La prestation est en lot unique

### 5. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **10.000.000 FCFA TTC** (dix millions francs Toutes Taxes Comprises).

### 6. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte aux prestataires exerçant dans le secteur concerné au niveau national et répondant aux critères de qualification indiqués dans le présent Dossier.

## 7. Financement

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation sont financées par la COMMUNE DE GUIDIGUIS-MINHOU Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2025 sur la ligne d'imputation budgétaire

## 8. Consultation du Dossier Demande de Cotation

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de GUIDIGUIS, Structure Interne de Gestion des Marché Publics de la Commune de GUIDIGUIS au Tel 693 72 88 18 / 674 98 04 09 dès publication du présent avis

## 9. Acquisition du Dossier Demande de Cotation

Le dossier peut être obtenu à la Mairie de GUIDIGUIS, Structure Interne de Gestion des Marché Publics de la Commune de GUIDIGUIS au Tel 693 72 8818 / 674 98 04 09 dès publication du présent avis, contre présentation de l'originale d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **25.000 FCFA** (vingt-cinq mille francs), payable à la Recette Municipale de la Commune de DE GUIDIGUIS.

## 10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Mairie de GUIDIGUIS, de la Structure Interne de Gestion des Marché Publics de la Commune de GUIDIGUIS au Tel 693 72 8818 / 674 98 04 09 au plus tard le 21/03/2025 à 10 heures 00 précises et devra porter la mention :

## **AVIS DE CONSULTATION DE LA DEMANDE DE COTATION**

N° 06/DDC/CMNE-GDG/CIPM/AI/2025 DU 25/02/2025 RELATIF A L'AMENAGEMENT D'UN PARC D'ATTRACTION A GUIDIGUIS DANS LA COMMUNE DE GUIDIGUIS, DEPARTEMENT DE MAYO-KANI,  
REGION DE L'EXTRÊME-NORD

FINANCEMENT : MINHOU Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2025  
*A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"*

## 11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission, acquitté à la main, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaines des marchés publics dont la liste figure dans la pièce 14 de la DC dont le montant s'élève à **d'un montant de deux cent mille (200.000) Francs CFA**, et valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres. Cette caution doit être consignées en numéraire à la caisse des dépôts et consignations(CDEC). L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

## 12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent d Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission , acquitté à la main, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaines des marchés publics dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO dont le montant s'élève à d'un montant de quatre

cent quarante mille (440.000) Francs CFA, et valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres. Cette caution doit être consignées en numéraire à la caisse des dépôts et consignations(CDEC). L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable. de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

### **13. Ouverture des plis**

L'ouverture des plis se fera en un seul temps et aura lieu le 21/03/2025 à 11 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de dans la salle des actes de la Commune de Guidiguis.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

### **14. Critères d'évaluation**

Les critères d'évaluation sont de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

#### **14.1 Critères éliminatoires**

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

- l'absence du cautionnement de soumission à l'ouverture des plis;
- la non -production au-delà du délai de 48 h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission);
- des fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;
- du non-respect de 70% critères essentiels ;
- de l'*absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des chantiers au cours des trois dernières années* ;
- l'*absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière* ;
- de l'*absence d'un sous détail de prix unitaire* ;

#### **14.2. Critères essentiels**

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront sur :

- Les références du fournisseur..... (02 critères)
- Le chiffre d'affaires..... (02 critères)
- Les preuves d'acceptation des conditions de la Lettre-commande ... (03 critères)
- La présentation de l'offre..... (03 critères)

*N.B.* Le non respect de 70% au moins des critères essentiels de qualification entraîne l'élimination de l'offre.

### **15. Attribution**

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins-disante et remplissant les capacités techniques et financières requises.

## **16. Durée de validité des offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## **17- Renseignements complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de GUIDIGUIS auprès de la Structure Interne de Gestion des Marché Publics de la Commune de GUIDIGUIS au Tel 693 72 8818 / 674 98 04 09 09 et en ligne.

## **18- Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques**

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48, ou le Maitre d'Ouvrage 691 62 80 80

GUIDIGUIS, le \_\_\_\_\_

**LE MAIRE,**  
**(Maitre d'Ouvrage, Autorité Contractante)**

### Copies :

- Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP)
- Préfet Mayo - Kani
- ARMP/EN
- DDMAP/MK
- DDEPAT/MK
- Président CPM /CMNE- GUIDIGUIS
- Affichage chrono

